

Gérard MELLIN

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

4, rue de Condé – 95270 LUZARCHES
8, allée du Griffon – 95270 SEUGY

Tél. 01 34 09 34 15 - Fax. 01 34 09 34 16

12 JUIL. 2010

M° 30/991

DINICHERT – VIET ET ASSOCIES

12, Allée des Nobels

02200 SOISSONS

TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**APPRECIATION DE LA SITUATION DE LA SOCIETE
VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL
ET AVANTAGES PARTICULIERS.**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, le 30 juin 2010 par le gérant de votre société et conformément aux dispositions des articles 223-43 et 224-3 du code de commerce, je vous présente mon rapport sur la situation de la société, la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers éventuels, en vue de la transformation en société par actions simplifiée, de la SARL DINICHERT – VIET ET ASSOCIES.

Conformément aux recommandations de la profession, j'ai effectué les contrôles que j'ai estimé être nécessaires.

Les documents demandés ont été mis à ma disposition par Le gérant.

I - EXAMEN DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

Situation de votre société à la date du 30 juin 2010

J'ai examiné les comptes au 30 juin 2010. J'ai notamment vérifié le chiffre d'affaires, le niveau des rémunérations du personnel, les autres charges de l'exercice.

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2010 s'établit à 324.118 €urcs ccentre un chiffre d'affaires sur l'exercice 2009 de 361.036 €urcs.

Les rémunérations du 1^{er} semestre 2010 s'élèvent à 61.767,44 €urcs ccentre 97.103.98 €urcs sur le précédent exercice.

J'ai vérifié la balance clients et je n'ai relevé aucune créance d'importance significative qui serait impayée à ce jour.

Compte tenu de ces éléments de comparaison, des autres recoupements effectués, il m'apparaît que le résultat de l'exercice en cours devrait faire ressortir un résultat bénéficiaire.

Situation financière de la société

A la date du 30 juin 2010, les capitaux propres de la société, après affectation des résultats de l'exercice 2009 s'établissent comme suit :

Capital	76.500,00
Réserve légale	7.650,00
Réserve facultative	51.651,46

total	135.801,46

Une distribution de dividendes a été réalisée sur les bénéfices de l'exercice 2009 pour un montant de 70.000 €. Cette distribution est déduite de la situation nette présentée ci-dessus.

II - VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL DE LA SOCIETE ET AVANTAGES PARTICULIERS

Valeurs des biens composant l'actif social

Conformément aux dispositions de l'article 224-3 du Code de Commerce, j'ai procédé à une estimation de la valeur de ces biens, à la date du 30 juin 2010. Cette estimation ne modifie pas de façon négative, la situation nette réelle déterminée ci avant.

Avantages particuliers

A ma connaissance, il n'existe pas d'avantages particuliers au profit d'associés ou de tiers.

III - CONDITIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES DE LA TRANSFORMATION

J'ai pris connaissance des éléments suivants :

- Projet de rapport à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juillet 2010 ;
- Texte des résolutions proposées à cette même assemblée et projet de statuts de la société par actions simplifiée.

Je constate que les conditions essentielles à la transformation en SAS sont satisfaites.

CONCLUSION

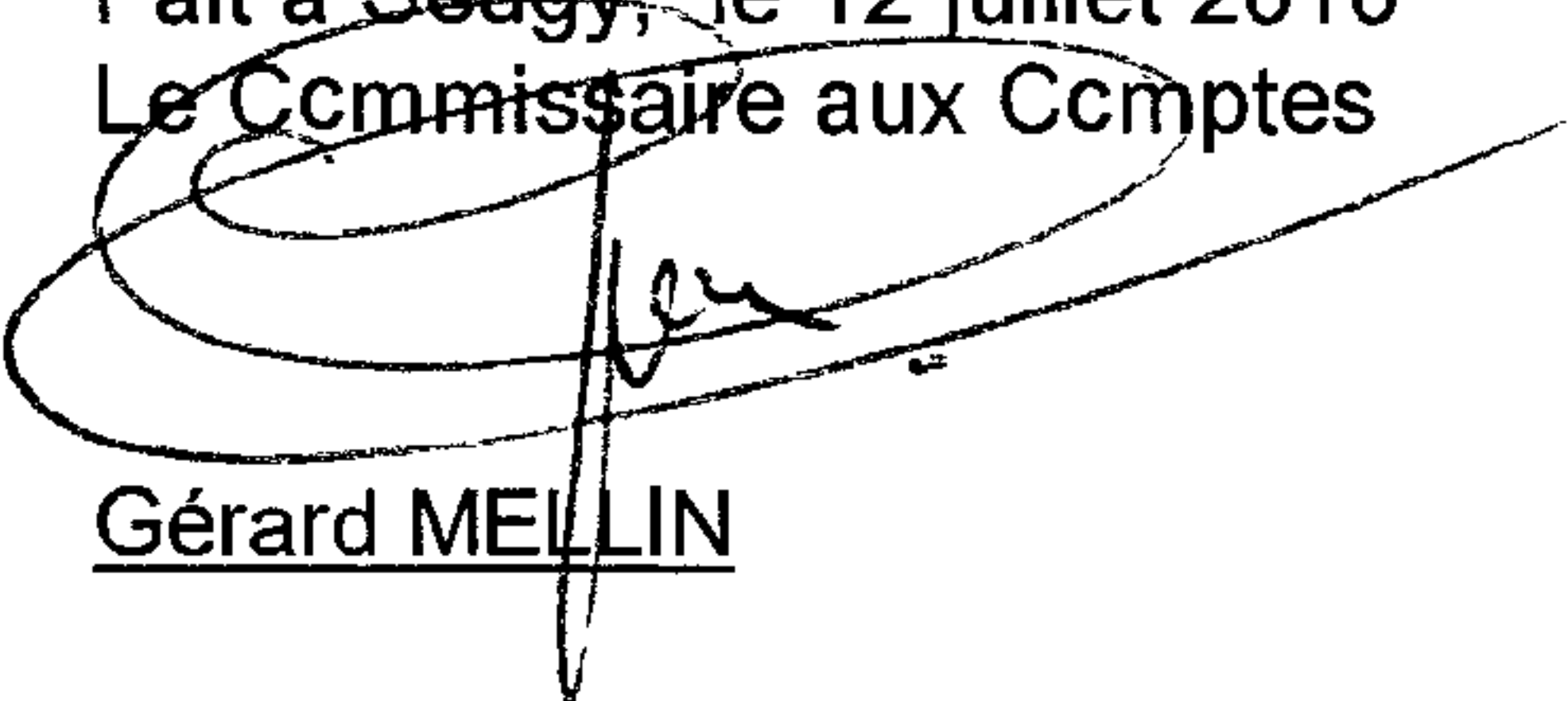
Conformément aux dispositions de l'article 56-1 du décret du 23 mars 1967, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal à celui du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation particulière de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

En conclusion de ma mission, les conditions requises sont satisfaites, je certifie que rien ne s'oppose à la transformation de votre société en actions simplifiée.

Le présent rapport doit être tenu huit jours avant la date de l'assemblée à la disposition des associés, et être déposé au Greffe du Tribunal de Commerce.

Fait à Sougy, le 12 juillet 2010
Le Commissaire aux Comptes


Gérard MELLIN